



CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IVOIRIENNE (CSCI)

Abidjan N° 002 janvier 2017

« Ai-je fait, bien fait pour mon pays, ce que je dois ? » Félix Houphouët Boigny

LA LETTRE DU CITOYEN

SOMMAIRE

- P1: Editorial
- P2 : Silence! la CSCI fait son audit organisationnel
- P2 : Séance de travail avec le Directeur Général adjoint du FMI
- P3 : Compte-rendu des Sessions statutaires de la CSCI (Congrès et Convention Générale)
- P3: Un arbre de Noël pour célébrer les enfants.
- P4 : La CSCI se prépare à exécuter le projet de suivi indépendant du C2D.
- P4: L'USAID et l'Ambassade des Etats-Unis lancent un projet sur la collaboration entre les OSC et l'Assemblée Nationale.
- P5: La société civile et la Fondation Friedrich Ebert réfléchissent sur les moyens efficaces de lutte contre le terrorisme.
- P5: La Banque mondiale et le Ministère du Budget renforcent les capacités des OSC sur l'analyse budgétaire.
- P6: Réconciliation nationale et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : La CSCI mène un projet dans quatre grandes régions du pays.
- P7: Questions Migratoires: la société civile apporte sa contribution
- P7: Elections en Côte d'Ivoire, la CSCI fait un bref point.
- P8 : La CSCI met en place ses com-

La Lettre du Citoyen

Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)

Tel: +(225) 20 00 02 43
87 70 39 27 / 02 73 83 63

E-mails : info@csci1.org ou
csci2006@yahoo.fr

Site web : www.csci1.org

Directeur de publication:

Mme Hélène GNIONSAHE

Directeur de publication

adjoint: M.GUIGUI Vêto

Rédacteur en Chef:

CISSE Abderamane

Equipe de rédaction:

DAOUDA Achille, TALL Foussemi,
Oscar GAGUY

Conception :
Oscar GAGUY

Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Le vent de crise qui a soufflé sur la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) n'a pas du tout altéré la synergie d'action de ses organisations membres. Cette situation a coïncidé avec ma prise de fonction à la tête de notre faïtière en décembre 2014 en qualité de Coordinatrice Nationale. Et progressivement, les choses ont commencé à revenir à la normale puisque cette crise profonde avait impacté négativement le fonctionnement de la CSCI en créant certains dysfonctionnements.

Les défis étaient vraiment énormes pendant les six premiers mois de mon exercice. Il fallait à tout prix, avec l'équipe de volontaires, épris d'esprit citoyen, se mettre à la hauteur de ses enjeux. Aujourd'hui, nous avons parcouru du chemin à travers notre engagement collectif. Nous avons développé des initiatives pendant des mois pour le renforcement de notre positionnement institutionnel. A cet effet, nous avons été reçus en audience dans des ambassades, des organismes internationaux, des programmes, des ministères, des institutions nationales et internationales. Je continuerai, avec le soutien indéfectible de nos organisations membres, à ne ménager aucun effort pour poursuivre le combat citoyen pour lequel nous sommes tous engagés.

L'ensemble de nos activités doit constituer un point de convergence et d'implication de notre solidarité. En un mot, l'expression d'une cohésion sociale forte. Nous avons jugé utile, pour une question de traçabilité et de visibilité, que toutes ces activités soient relatées dans notre bulletin d'informations dénommé « La Lettre du Citoyen ».

Il se fera également l'écho de tous les efforts fournis au sein de notre faïtière. C'est en un mot, le reflet de notre vision fondée sur une culture citoyenne dynamique selon une approche démocratique, de neutralité, d'intégrité et d'impartialité.

Ces valeurs incarnent notre organisation. Elles continueront de transparaître à travers les articles qui paraîtront dans ce support dédié par excellence, à tous les citoyens puisque nous devons « agir ensemble et bâtir durablement » la Côte d'Ivoire. C'est une volonté collective au-delà de toute considération partisane en privilégiant l'unité de conscience qui doit constituer un préalable à toute initiative individuelle, politique ou communautaire. C'est un défi.

Nous espérons que les messages diffusés dans ce bulletin permettront de contribuer aussi à l'éducation des citoyens en tout lieu, en tout temps et en toute circonstance. Le comité de rédaction ne faillira pas à cette mission. Nous sommes convaincus que c'est une contribution que nous apportons à tous les niveaux, en continuant à influencer les processus politique, économique et sociale afin de continuer à mériter la confiance de tous. La Côte d'Ivoire a encore besoin de tous nos efforts.

Bonne lecture !

Bonne et Heureuse Année 2017 à tous !

Mme GNIONSAHE D. HELENE
Coordinatrice Nationale de la CSCI

Merci à tous nos partenaires !



« CSCI: AGIR ENSEMBLE ET BÂTIR DURABLEMENT »

SILENCE ! LA CSCI FAIT SON AUDIT ORGANISATIONNEL.

Pour mieux cerner les difficultés de la CSCI, la Coordinatrice a initié, avec le Programme Pays pour le Renforcement des Capacités (PPRC) et Peace Nexus, des audits organisationnels de la structure.

ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DE LA CSCI AVEC PEACENEXUS



Photos de famille des participants à l'atelier

Tirant les leçons de la grave crise « d'adolescence » qu'a vécue la CSCI de 2012 à 2014, les nouveaux organes dirigeants élus au dernier Congrès de décembre 2014, ont entrepris d'importantes initiatives visant à faire l'état des lieux de la faitière. L'objectif étant d'identifier l'ensemble des facteurs endogènes et exogènes qui ont été à la base de ces turbulences et de proposer des pistes de solutions.

L'actuel Bureau de Coordination a organisé, dès le début de son mandat, un atelier sur l'état des lieux de la CSCI. Bien plus, pour se faire une idée plus objective de la situation, le Bureau, grâce à l'appui financier de partenaires nationaux et internationaux, a initié deux audits organisationnels de la CSCI au cours de l'année 2015. Le premier a été réalisé par une ONG Suisse, PeaceNexus et le second, par le Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), structure rattachée à la Primature et dépendant du Secrétariat National au Renforcement des Capacités (SNRC).

Relativement au premier audit, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a été sélectionnée par la fondation PeaceNexus en mars 2015 pour un soutien à son développement organisationnel. Dix neuf personnes de la CSCI (membres du Conseil d'administration, du Bureau de Coordination, du secrétariat administratif et des commissions thématiques) ont participé à l'atelier de lancement, qui s'est tenu du 21 au 22 mai 2015 au siège de la CSCI.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de l'organisation. De façon spécifique, il s'agissait d'explorer les principaux défis auxquels la CSCI est confrontée, en prenant en compte les changements déjà accomplis dans la période récente et les efforts engagés actuellement en termes de développement organisationnel et de Clarifier la vision et les priorités du processus de développement escompté. L'atelier était articulé autour de 4 sessions:

Session 1 : Progrès et défis

Session 2 : Vision pour le futur de la CSCI

Session 3 : Rappel des actions en cours et autres partenariats

pouvant contribuer au renforcement organisationnel de la CSCI

Session 4 : Pistes d'actions

A l'issue de l'atelier, plusieurs recommandations ont été faites. Entre autres:

La revue et la clarification des structures de gouvernance et de fonctionnement de la CSCI; l'engagement et la mobilisation des membres; la mobilisation des ressources nécessaires, notamment en termes de ressources humaines, la mobilisation de tous les acteurs et partenaires possibles et une articulation dans leur soutien, la participation et l'exclusivité du processus de développement organisationnel et enfin, le recrutement d'un consultant pour accompagner la CSCI dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Par Oscar G., gaguyoscar@yahoo.fr

Audience de haut niveau

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a été reçue en audience par Monsieur Mitsuhiro FURUSAWA, Directeur Général Adjoint du FMI en février 2016 (photo ci contre).

Dans le cadre de la mission qu'il a effectuée en Côte d'Ivoire, Monsieur Mitsuhiro FURUSAWA, Directeur Général Adjoint du FMI a sollicité une rencontre avec les responsables de la CSCI.

L'objectif de cette séance de travail était de recueillir la perception de la société civile ivoirienne sur les résultats du Plan National de Développement (PND) 2011-2015, les enseignements fournis par la dernière enquête des ménages de l'INS et du rôle du FMI en Côte d'Ivoire. A cette occasion, le FMI a informé les membres de la délégation de la CSCI qu'elle accordera un soutien à la Côte d'Ivoire pour la période 2016-2020.

Par Oscar G., gaguyoscar@yahoo.fr

Mission d'audit organisationnel réalisé en partenariat avec le PPRC



Les Coordinatrices de la CSCI (à l'extrême gauche) et du PPRC (au centre) ont validé la convention de partenariat qui unit les deux structures.

Le Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PPRC) a pour mission, entre autres, de professionnaliser le secteur privé et la société civile par le renforcement de leurs capacités institutionnelle et organisationnelle.

A ce titre, le PPRC a prévu le renforcement des capacités institutionnelles de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI). Globalement, il s'agira de doter la CSCI de documents de référence clarifiant ses missions, sa structure organisationnelle, ses processus de gestion administrative, comptable et financière, ainsi que son cadre stratégique d'intervention.

La mission a ainsi pour objectifs spécifiques de :

*Améliorer le cadre organisationnel de la CSCI,

*Fournir un cadre stratégique d'orientation des actions de la CSCI,

*Fournir un cadre formel d'exécution des opérations à caractère technique, comptable, administrative et financière conforme :

-aux normes internationales de qualité ,

-aux principes de bonne gouvernance,

-à la législation ivoirienne,

*Responsabiliser davantage le personnel dans l'accomplissement des tâches respectives par une définition précise des postes et des attributions y afférents,

*Rendre plus productif les organes et les organisations membres (bonne circulation des informations dans le sens ascendant et descendant),

*Mettre en œuvre un contrôle interne efficace.

Pour mener à bien cette seconde mission d'audit à la CSCI, le PPRC a mis à la disposition de la faitière, un Consultant. Le PPRC a, en outre, accompagné la CSCI dans:

- l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation ,

- la mise en place d'un plan d'archivage,

- l'appui en matériels informatique et en d'archivage ,

- l'actualisation de la base des données des organisations membres de la CSCI; ce qui a permis d'identifier les organisations actives et celles mises en observation.

Les conclusions de toutes ces missions d'audit seront disponibles dès que possible.

Par Oscar G., gaguyoscar@yahoo.fr



M. Mitsuhiro FURUSAWA (au centre en cravate bleue claire) avec la délégation de la CSCI

ACTIVITES INTERNES

Engagement et remobilisation de la CSCI pour son repositionnement au plan national et international.

CONGRES EXTRAORDINAIRE DE DECEMBRE 2015

Du 11 au 12 décembre 2015, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a tenu un Congrès Extraordinaire à la CERAO à Abidjan Cocody, autour du thème : « Redynamisation pour une CSCI unie et forte ».



La Coordinatrice (en tenue bleue) et le Président du Conseil d'Administration (à droite).

C'est en présence d'une forte mobilisation des organisations membres de la CSCI que l'on a suivi avec beaucoup d'intérêts les allocutions du président du comité d'organisation M. Paul Angaman, de la Coordinatrice nationale, Mme Gnionsahé Hélène et du Président du Conseil d'Administration, Dr N'Gouan Patrick.

Au total, ce sont 81 organisations membres sur les 121 ayant voix délibératives qui ont pris part aux travaux. La première partie relative à la convention générale a été marquée par la lecture du rapport moral et financier du Bureau de coordination, des rapports du Commissariat aux comptes et du Conseil d'administration. En ce qui concerne la lecture du rapport moral, elle a été faite par la Coordinatrice nationale. Ce rapport moral a couvert la période du 11 décembre 2014 à août 2015, soit neuf mois d'exercice. Le rapport a été subdivisé en trois grandes parties, notamment, les activités réalisées au cours du mandat, les difficultés rencontrées et les perspectives. Quant au rapport financier, il a été présenté par la Trésorière Générale, Mme Amorofi Julie. Il couvre la période allant du 11 décembre 2014 au 31 août 2015.

Globalement, ces rapports ont relevé avec satisfaction les efforts fournis par la coordinatrice et son Bureau qui ont permis l'acquisition d'un siège et surtout la reprise des relations avec les différents partenaires.

Quant au Congrès extraordinaire, il a débuté avec la mise en place d'un présidium, composé d'une présidente, Mme Chaudron Blandine de l'AFJCI, d'un premier assesseur M. Brouho Christian de l'ODHAROM et d'un deuxième Assesseur, l'Imam Fadiga Abou Dramane de l'AMSCI. Les points à l'ordre du jour portaient sur la révision des textes, le rapport sur la réconciliation avec les organisations radiées, le rapport de la Commission Vérification des Comptes, la conférence de Presse et de la présentation des organes.

Les travaux ont permis de faire la révision des textes relatifs à « l'Accord-cadre » devenu désormais « statut et au règlement intérieur ».

Aux termes des dispositions transitoires, ces textes s'appliquent à compter du 12 septembre 2015.

Ainsi, le prochain congrès ordinaire de la CSCI se tiendra en septembre 2018. Le Congrès s'est achevé par une brève cérémonie de clôture marquée par les discours de la Coordinatrice nationale de la CSCI et du Président du Conseil d'Administration.

Par Cissé A.

Convention Générale de septembre 2016

Le Jeudi 29 Septembre 2016, la CSCI a tenu sa 1^{ère} Convention Générale de l'année 2016 à son siège, autour du thème : « Quelles orientations pour une CSCI mieux structurée et plus dynamique ? ».



La Coordinatrice (au centre) entourée d'un membre du Commissariat aux comptes (à gauche) et du Conseil d'Administration (à droite)

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre importante a été l'occasion pour les invités de la CSCI issus des institutions nationales et internationales d'exprimer leurs attachements aux activités de ladite faitière. Ils ont rehaussé de leur présence cette cérémonie. Ces hôtes de marque et les 70 organisations membres de la CSCI ont suivi avec beaucoup d'intérêts les différentes communications qui ont été faites.

L'intervention de la Coordinatrice nationale se résumait en 3 points : la mobilisation remarquable des organisations membres de la CSCI, l'expression de la vitalité de la synergie d'action retrouvée et la reconnaissance à l'endroit des partenaires techniques et financiers eu égard à leur soutien.

Quant à celle de Dr N'Gouan Patrick, Président du Conseil d'Administration, elle a porté sur le renforcement du partenariat entre la société civile et le gouvernement à l'image du partenariat public-privé.

Après avoir procédé à l'ouverture de la Convention Générale, les organisations membres de la CSCI ont pris une part active aux travaux. A cet effet, les trois organes ont été désignés à faire une présentation de leurs rapports.

D'abord le Bureau de coordination a présenté son rapport moral et financier. Il a mis en relief la réalisation effective des activités des commissions thématiques et celles liées aux projets. En ce qui concerne le rapport financier, une note satisfaisante a été donnée par le Commissariat aux comptes, eu égard au mécanisme de bonne gouvernance mis en place, au sein de la structure, pour faciliter la reddition des comptes.

Cette part de rédevabilité de la CSCI dans la gestion courante des activités a été également appréciée par l'ensemble des participants.

Par ailleurs, il a été question d'un audit organisationnel commandité par le Bureau de coordination avec l'appui technique du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC). Cet audit a permis de passer en revue la liste des organisations membres afin qu'elle soit fiable et conforme la réalité du terrain. Ce travail permettra, in fine, d'établir la cartographie des organisations membres de la CSCI.

Par Cissé A.

ARBRE DE NOEL AUX COULEURS DE FETE A LA CSCI



Une vue des enfants venus recevoir les cadeaux du Père Noël au siège de la CSCI

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé, le jeudi 22 décembre 2016, un arbre de Noël à son siège à Cocody. L'objectif de cette activité est de resserrer les liens entre les membres et socialiser la CSCI. A cette occasion, des cadeaux ont été offerts aux enfants et adolescents accompagnés de leurs parents issus des organisations membres de ladite faitière.

Le Comité d'organisation peut se frotter les mains d'avoir réussi une belle fête en mobilisant autant d'enfants que de parents. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître pourrait-on dire puisque tout était bien coordonné conformément au programme. L'initiatrice de cet arbre de Noël, en l'occurrence la Coordinatrice de la CSCI, Mme Gnionsahé Hélène dans son intervention, a situé le cadre de la rencontre qui vise à resserrer les liens entre les membres de la CSCI.

Elle en a profité pour exprimer toute sa joie de voir toute cette mobilisation autour de cet arbre de Noël. En outre, elle a indiqué que c'est un moment de retrouvailles et de partage. Elle a terminé son propos en présentant ses vœux de Bonne et heureuse année. Après sa brève intervention, les familles ont été invitées à esquisser quelques pas de danses sur des sonorités musicales propres à leurs aires culturelles. C'est dans ce contexte d'ambiance de fête que le Père Noël a fait son entrée sous les applaudissements du public pour prendre place près du sapin et des lots de jouets exposés à ses pieds. Il a procédé à la distribution des présents aux enfants et adolescents. On pouvait aisément lire la joie qui se lisait sur les visages des tous petits et de leurs parents.

Toutes les personnes présentes ont été conviées à la fin de ces festivités à partager le déjeuner ensemble. Par Cissé A.

CADRE DE CONCERTATION ENTRE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET LA SOCIETE CIVILE

La Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet financé par l'USAID et l'Ambassade des USA, a procédé à la sélection de plusieurs organisations de la société civile dont la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI). Les organisations sélectionnées constitueront des acteurs clés pour la consolidation d'un espace d'échanges avec cette Institution. L'objectif étant la mise en place prochaine d'un cadre de concertation permanent entre l'Assemblée Nationale et la société civile.



Une vue de la salle des plénières du parlement ivoirien

La société civile se réjouit de l'initiative prise par la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) d'associer la société civile aux activités du Parlement. C'est un engagement à saluer par rapport aux résultats attendus.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet financé par l'USAID et l'Ambassade des Etats-Unis, la CAEF entend promouvoir un partenariat entre la société civile et le parlement. Ce faisant, l'Assemblée Nationale reconnaît ainsi le rôle important que peut jouer la société civile dans le cadre des activités des parlementaires, notamment dans le débat sur les préoccupations majeures de la nation.

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), dont la mission première est d'influencer positivement l'ensemble des processus économique, politique et social en faveur des populations à la base, a saisi cette opportunité pour élaborer un plan d'action définissant 5 axes prioritaires sur lesquelles les discussions sont en cours.

Par Cissé A.

Contrat de Désendettement et de Développement : La CSCI se prépare à exécuter un projet de Suivi Indépendant du C2D en CI.

Dans le cadre de la mise en œuvre des 1^{er} et 2^{ème} Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), signés entre la Côte d'Ivoire et la France, respectivement le 1^{er} décembre 2012 et le 03 décembre 2014, il a été mis en place un Fonds d'Etudes et Pilotage du C2D géré par le ST-C2D.



L'ambassadeur de France (au centre) posant avec les acteurs du C2D et de la société civile

Depuis 2008, la CSCI a pris part aux négociations, en Côte d'Ivoire comme à Paris, en France sur le DSRP (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté). Entre autre, elle a participé aux négociations du Programme PPTe (Pays Pauvre Très Endettée). Suite à ce long processus de négociation, le C2D a été signé entre la France et la Côte d'Ivoire. Il s'agit pour la Côte d'Ivoire de rembourser sa dette à la France, qui est par la suite, rétrocédée au pays pour être réinvestie dans les secteurs de développement. C'est dans ce cadre que la CSCI a initié un projet de suivi indépendant en vue de faire le contrôle citoyen de l'action publique.

Le suivi indépendant est un mécanisme de participation citoyenne de la société civile à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des C2D. Tout en contribuant à l'efficacité et à l'efficience des projets financés sur fonds C2D, ce suivi indépendant vise à améliorer la gouvernance et la transparence, à travers (i) le renforcement des capacités des acteurs de la société civile comme contre-pouvoirs citoyens et l'instauration de nouvelles relations entre les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics.

Pour réussir cette action, la CSCI entend mettre sur pied dans les zones du suivi indépendant qu'elle a identifiées, des comités de veille au niveau local, des coordinations régionales au niveau régional et une équipe projet au niveau national. Ces entités seront supervisées par un Comité de pilotage. La CSCI s'appuiera sur une stratégie inclusive qui implique l'ensemble des organisations de la société civile, membres ou non de la CSCI, ayant une expertise susceptible de contribuer au succès de cette action. Selon l'évolution de son action, la CSCI produira des rapports d'étapes et des rapports annuels.

Par ailleurs, la CSCI, pour mener à bien cette initiative, a signé un partenariat avec la Plate-forme Française Dette et Développement (PFDD), dans le cadre d'un programme de Renforcement de capacités et de mobilisation des sociétés civiles porté par le CCFD. Le soutien technique de la PFDD à la CSCI se résume comme suit:

- Un appui/conseil à la société civile ivoirienne pour s'assurer de la participation effective de la société civile ivoirienne aux différents mécanismes de suivi du C2D ;
- L'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation internationale sur les C2D, en synergie avec la société civile de quatre autres pays africains engagés dans les C2D, notamment le Cameroun, le Congo, la Guinée et la RDC) ;
- L'aide à l'élaboration d'une feuille de route commune et transversale de la participation de la société civile au C2D ;
- L'aide à la formulation de recommandations communes visant une participation plus accrue de la société civile au C2D et à la capitalisation de leurs savoir faire en vue de la pérennisation des actions initiées dans le cadre des ces projets par les populations bénéficiaires.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

AGIR ENSEMBLE POUR LE REPOSITIONNEMENT DE LA CSCI



La Coordinatrice de la CSCI s'entretenant avec des organisations membres

La Coordinatrice nationale de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), Mme Gnionsahé Hélène, depuis le congrès des 8 au 9 décembre 2014 qui l'a porté à la tête de la faitière, s'est engagée résolument à repositionner cette faitière.

Elle travaille au quotidien et sans relâche afin d'at-

teindre avec ses collaborateurs et l'ensemble des organisations membres cet objectif. Les premiers résultats sont aujourd'hui perceptibles à tout point de vue.

Au plan national, on enregistre des avancées notables, notamment l'acquisition d'un nouveau siège, l'organisation de 3 audits dont 2 portant sur l'aspect organisationnel avec l'appui de PEACE NEXUS et du PPRC (Programme Pays pour le Renforcement des Capacités) et un autre sur l'aspect financier avec le soutien du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement). En outre, la CSCI a organisé, les 11 et 12 septembre 2015, un Congrès extraordinaire. La faitière, dans le cadre de son fonctionnement, a bénéficié de l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire et de certains partenaires techniques et financiers nationaux. Elle participe également au plus haut niveau aux prises de décisions au sein de plusieurs Institutions Etatiques.

A ce titre, la CSCI est membre, entre autres, de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) et du Comité Technique Bilatéral (CTB) du C2D (Contrat de Désendettement et de Développement), du Comité de pilotage du PPRC, du Comité technique du Millénium Challenge Corporation (MCC), du Comité technique bilatéral du plan prioritaire de la cohésion sociale, du Comité de rédaction du Plan National de Développement 2016/2020, de la plate-forme informatisée de gestion de l'aide publique au développement ; du Comité de suivi du programme conjoint de coordination de l'aide publique au développement, du Comité technique du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), du Comité technique national pour la Nutrition ; du Comité technique des experts du plan national prioritaire de consolidation de la paix ; (ministère du plan et du développement) ; de la Commission Nationale de rédaction des propositions sur les accords ACP/UE après 2020.

En ce qui concerne le niveau international, la CSCI a pris une part active à des rencontres de haut niveau où elle était conviée. Ce sont, entre autres, les conférences sur le climat tenues à Paris COP 21, (du 30 novembre au 12 décembre 2015) et à Marrakech, COP 22 (du 7 au 18 novembre 2016), le Forum Social Mondial de Tunis (FSM), le Forum sur la nutrition à Dakar au Sénégal etc. Tous ces acquis participent à la consolidation du repositionnement stratégique de la CSCI.

Par Cissé A. abder_cisse@yahoo.fr

ATELIER DE REFLEXION SUR «LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FACE AU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE»

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), a organisé, en partenariat avec Friedrich Ebert Stiftung (FES) et le Bureau de liaison de la Commission de l'Union Africaine (UA), un atelier de réflexion sur «la Contribution de la société civile face au terrorisme», le mercredi 23 novembre 2016 à l'Hôtel Belle Côte, à la Riviera-Palmeraie.



Les participants ont posé avec les experts et les officiels pour la postérité.

Cet atelier a réuni quarante (40) participants, issus essentiellement de la société civile. L'objectif de la CSCI était de renforcer la compréhension de la société civile sur la problématique du terrorisme, notamment ses causes et ses conséquences sociales, économiques et religieuses et la perspective globale de sa propagation en Côte d'Ivoire, afin de permettre aux acteurs de la société civile d'apporter une meilleure contribution dans la lutte contre ce fléau.

Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence cet atelier. Il s'agit des représentants d'institutions nationales et internationales, dont les représentants du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne.

Au cours de cette rencontre, trois allocutions ont été faites par la Coordinatrice Nationale de la CSCI, Mme Hélène GNIONSAHE, M. Martin JOHR, Représentant Résident de la Fondation Friedrich Ebert et de celle de la Représentante de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), son Excellence Madame Joséphine Charlotte Mayuma Kala. Dans l'ensemble, ils ont tous réitéré la nécessité d'outiller les acteurs de la société civile sur l'environnement complexe du terrorisme. Ils ont surtout salué cette initiative qui offre une opportunité aux acteurs de la société civile de réfléchir ensemble sur les solutions qu'ils peuvent adresser, à l'effet de contribuer à la lutte contre le terrorisme au plan continental, régional et national.

Les thèmes suivants ont été abordés : «l'approche de l'Union Africaine face au terrorisme» ; «Terrorisme et crimes organisés en Afrique de l'Ouest, l'économie politique des acteurs» ; «Le rôle de la CENTIF dans la lutte contre les circuits financiers clandestins et blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme» ; les facteurs socio-économique dans l'avancée du terrorisme en Afrique de l'Ouest/ Côte d'Ivoire : Etat des lieux et actions» ; «la jeunesse face à l'extrémisme religieux, les enjeux de l'apprentissage de la tolérance et de l'enseignement de la laïcité : Quelle implication de l'Etat, de la famille et des communautés en Côte d'Ivoire».

Tous ces thèmes ont été animés par des experts. Ce sont, le Commissaire Bakayoko intervenant au nom du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent (GIABA), le Capitaine Noel ADOU de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières de Côte d'Ivoire (CENTIF), Dr. KOUAME Séverin, Sociologue et Enseignant Chercheur à l'Université de Bouaké ; l'Imam Cissé DJIGUIBA, de la Grande Mosquée du Plateau, le Père OLEDDJO Charles, Coordonnateur National de la Commission Episcopale Justice et Paix de l'Eglise Catholique (CEJP) et de la Représentante de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA) à Abidjan.

Au terme des communications, des groupes de travail ont été constitués pour approfondir les réflexions et surtout formuler des solutions et des stratégies d'actions des organisations de la société civile. La mise en commun des travaux de groupes a permis de formuler diverses recommandations, dont les plus importantes sont :

Vulgariser le cadre normatif national et international sur le terrorisme ; Intensifier la prise de conscience du phénomène du terrorisme ; Promouvoir la justice sociale ; Favoriser l'autonomie financière des jeunes et des femmes à travers la création et la promotion d'activités génératrices de revenus ; Promouvoir le partage équitable des richesses ; Promouvoir la culture de la Paix, de la tolérance et de la non-violence ; Promouvoir l'égalité des chances pour tous ; Promouvoir l'Engagement politique et solidaire ; Renforcer les armées africaines ; Renforcer la coopération militaire, institutionnelle ; Dégager les moyens pour la force africaine ; Renforcer la coopération militaire, institutionnelle ; Dégager les moyens pour la force ouest-africaine ; Associer la société civile aux prises de décisions ; Impliquer les organisations de la société civile dans les discussions sur la lutte contre le terrorisme.

directeur à la Direction du Budget de l'Etat ; M. KOFFI Serge Leclair, Chef de Service Prospection et Suivi Evaluation à la Direction des Marchés Publics et M. Dominique TCHIMOU KONAN, DRBMGP. Au cours de cette rencontre de 2 jours, les participants à ce séminaire ont été mieux outillés pour accomplir leurs missions dans le cadre du contrôle citoyen de l'action publique.

Par Cissé A. abder_cisse@yahoo.fr

Attaques terroristes de Grand-Bassam de mars 2016

Lors de l'attaque terroriste de la cité Balnéaire de Grand-Bassam, l'a CSCI n'avait pas manqué



Dépôt de gerbes de fleurs de la délégation de la CSCI sur les lieux de l'attaque

Douze (12) jours après les attaques terroristes de Grand-Bassam, le Bureau de Coordination de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), accompagnée de certaines de ses organisations membres a conduit une mission de haut niveau sur les lieux de l'attentat.

La CSCI a saisi cette occasion pour traduire la compassion et la solidarité des organisations de la société civile ivoirienne au Roi des Abourés EHE, au ROI des N'Zima KOTOKO, au Conseil Municipal de Grand-Bassam et aux hôteliers ayant subi ces attaques.

Par Oscar G., gaguyoscar@yahoo.fr

ATELIER DE FORMATION SUR L'ANALYSE BUDGETAIRE

Les capacités des organisations membres de la Convention de la Société



Le Directeur des Opérations de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire (au centre, cravate violette) y a pris une part active.

Civile Ivoirienne (CSCI) renforcées sur les procédures budgétaires.

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), dans le cadre du programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile, a organisé un séminaire du 14 au 16 juin 2016, en collaboration avec le Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé du Budget avec l'appui financier de la Banque mondiale.

35 participants issus essentiellement de la société civile ont pris part à cet atelier dont l'objectif était de renforcer les organisations de la société civile ivoirienne sur leurs capacités à s'approprier les mécanismes d'analyse du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire, afin d'assurer aisément sa mission de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. 3 modules ont été présentés : Elaboration du Budget de l'Etat, Réformes Budgétaires, Gestion Budgétaire axée sur la performance et Procédures d'exécution des dépenses publiques.

4 experts désignés par la Direction Générale du Budget et des Finances ont été mis à contribution pour assurer l'animation de ces différents modules. Ce sont en l'occurrence, MM. KOULIBALI Souleymane, Sous-directeur de l'Exploitation Technique, de la Sécurité et de la Logistique à la Direction de l'Administration du SIGFIP ; M. DOUA Womin Marcel, Sous-

RECONCILIATION NATIONALE ET COHESION SOCIALE

Engagement pris par la CSCI pour contribuer à la construction de la Paix en CI

La réconciliation nationale et l'unité nationale et constituent des enjeux importants pour la Côte d'Ivoire. L'une des voies pour la construction d'une paix durable se trouve dans la mise en œuvre de projets susceptibles d'opérer un changement social. Ainsi, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), en collaboration avec l'ONG britannique, Concordis International, et avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE), a initié le projet intitulé «Promouvoir la participation inclusive de la société civile ivoirienne au processus de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale par la participation citoyenne démocratique en Côte d'Ivoire». Ce projet a une durée de 24 mois et couvre 4 Régions : le PORO, le GONTOUGO, le GBEKE et le GUEMON.



La cérémonie de lancement du projet s'est tenue en présence de Mme TANO Alida, Chef de projet (à l'extrême droite), M. Le Directeur du CERAP (au centre), Mme la Coordinatrice de la CSCI (au centre) et de M. Peter Marsden de l'ONG Concordis International (à l'extrême gauche).

L'objectif à terme de ce projet est de contribuer à la réussite de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale à travers l'implication des acteurs de la société civile. De façon spécifique, il permettra de renforcer les capacités des OSC en vue de mener des consultations dans les sites de conflits et d'engager les populations concernées à prendre une part active au processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale dans leur localité.

Ainsi, les différentes cibles sont : les populations des quatre régions identifiées, les leaders communautaires, les organisations de la société civile, les autorités locales, les Institutions de la République, le gouvernement et les décideurs politiques.

Pour atteindre les objectifs escomptés, un ensemble d'activités a été mené dans chacune des quatre régions ciblées.

La première activité a consisté à l'identification et à la formation de 80 facilitateurs dont 4 coordonnateurs régionaux recrutés dans les zones ciblées. Ces acteurs de terrain ont identifié au total 60 sites de conflits dont 15 dans chacune des régions. Ces sites de conflits font référence à des communautés ou à des villages choisis de façon stratégiques par rapport aux conflits qui y ont déjà eu lieu ou qui ont un niveau avéré de risques de déclenchement.

La deuxième activité a porté sur l'organisation de consultations et de dialogues entre les populations et les facilitateurs dans les différents sites. En effet, des séances de discussions, d'échanges entre les communautés et des séances de sensibilisation ont eu lieu sur les différends qui les opposent.

La troisième activité était relative à l'organisation d'une série d'ateliers de dialogue de haut niveau réalisés dans chacune des régions du projet. Chaque atelier a permis de réunir des autorités sous préfectorales et administratives, des chefs de village et de communautés, des leaders de femmes et de jeunes, et des leaders communautaires pour leur permettre d'échanger sur les sujets de conflits de leur région, d'en analyser les causes, d'en déterminer les conséquences et de formuler des recommandations réalistes et réalisables.

Il faut noter que les actions menées sur le terrain ont permis de régler certains conflits, de prévenir d'autres et d'emmener certaines communautés à se parler à nouveau.

La quatrième activité a porté sur le renforcement des capacités des organisations membres de la CSCI. Au total, six formations ont été organisées sur divers thèmes, notamment, la gestion des conflits, l'Etat de droit, la mobilisation des fonds, les stratégies de mobilisation communautaire ...

En termes d'acquis, après 12 mois d'activités, d'importants résultats ont été obtenus. Dans la Région de Gbèkè, par exemple à N'Djebonoua, les facilitateurs ont été intégrés dans la notabilité villageoise pour le règlement des conflits. Cela est intervenu suite aux conflits qu'ils ont pu soit régler, soit éteindre ou éviter dans le village notamment le conflit entre communauté dioula et baoulé, le conflit entre non chrétiens et chrétiens du village.

Dans le Guemon, à Guezon le facilitateur a permis d'éviter une crise éclatée suite à un homicide involontaire.

En ce qui concerne le Gontougo, l'action des facilitateurs à Sorobango a permis aux communautés de se reconsidérer comme frères.

Relativement à la Région du Poro, à Waragneré, les communautés ont compris la

RECOMMANDATIONS ISSUES DES ATELIERS DE DIALOGUES

Depuis la crise postélectorale, le problème de cohésion sociale et de réconciliation nationale se pose avec acuité en dépit des efforts fournis par le gouvernement ivoirien, la société civile ivoirienne, la communauté internationale et les populations locales. Malgré tous ces efforts, la situation de sécurité, de cohésion sociale, de migration et du domaine foncier restent toujours préoccupantes.



Ici, les populations locales formulent des recommandations lors d'une consultation réalisées par les facilitateurs et l'équipe projet à Duékoué.

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) et Concordis International, avec l'appui financier de l'Union Européenne, ont initié des consultations dans les sites de conflit, des visites et des ateliers de haut-niveau avec des groupes divers et inclusifs dans les quatre régions: Duekoué, Korhogo, Bouake et Bondoukou.

Nous vous énonçons ici quelques recommandations des populations visitées. Elles s'articulent autour d'une série de priorités devant contribuer au développement durable et à la consolidation de la cohésion sociale.

Thématique prioritaire N°1: Sécurité et respect des règles de circulation routière

Recommandations:

- Reprendre le processus de DDR sur l'ensemble du territoire car celui qui s'est achevé n'a pas pris en compte tous les ex-combattants;
- Sensibiliser les populations en général et tous ceux qui détiennent illégalement les armes à les déposer;
- Créer des systèmes d'alerte et de veille sécuritaire dans les villages et les quartiers;
- Renforcer les moyens des forces de sécurité et les rapprocher des populations ;
- Sensibiliser les populations au respect de ces règles;
- Relativement aux engins à deux roues, que le gouvernement édicte des règles de sécurité rigoureuses et claires.

Thématique prioritaire N°2: Réformes foncières et accès aux terres

Recommandations:

- Vulgariser la loi sur le foncier rural et la procédure d'accès au titre foncier ;
- Réduire les frais liés à la procédure d'immatriculation des terres et le coût des documents relatifs au foncier;
- Organiser une discussion sur les terres déjà occupées ;
- Créer et actualiser les couloirs de transhumance et des zones de pâturage et des parcs à bétail;
- Dédommager des cultures détruites;
- Promouvoir le droit des femmes à l'accès à la terre;
- Redynamiser les Comités de Gestion du Foncier Rural ;
- Informatiser le système de gestion des terrains urbains.

Thématique prioritaire N°3: Politiques et programmes de développement des pôles régionaux

Recommandations:

- Associer les populations dans la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre, suivi et évaluation des projets;
- Entreprendre de façon équitable le développement des pôles régionaux;
- Construire des châteaux d'eau dans les localités et villages ;
- Construire et bien équiper des centres de santé dans tous les villages;
- Reprofilier et bitumer les routes d'accès entre villages et aux centres de santé;
- Mettre en place des structures d'encadrement et construire des centres pour recevoir les enfants et toute personne en situation de vulnérabilité dans chaque sous-préfecture;
- Former les chefs traditionnels, religieux, les leaders d'opinion et les populations au processus de développement et à l'importance de la cohésion sociale;
- Faire appliquer et respecter les us et coutumes qui établissent les successions des chefs de village;
- Pour parvenir à une réconciliation totale, faire revenir les réfugiés et les exilés et libérer tous les prisonniers politiques.

Equipe projet

Elections en Côte d'Ivoire

La dissémination des observateurs de la CSCI



Les observateurs de la CSCI (en chasuble) et ceux de l'Union européenne devisant lors des législatives du 18 décembre 2016 au Lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody

Depuis 2008, la Convention de la Société Civile Ivoirienne participe aux processus électoraux en Côte d'Ivoire. En décembre 2008, elle a mis en œuvre, avec l'appui technique d'une organisation sud-africaine dénommée EISA (Electoral Institut of South Africa), une mission d'observation électorale financée par l'Union européenne.

De 2008 à 2011, la CSCI a déployé un peu plus de 1100 observateurs. En 2015, elle a participé aux élections présidentielles avec cette fois-ci 243 observateurs financés sur fonds propre. En 2016, elle a aussi participé au processus référendaire. À ce niveau, la CSCI s'est prononcée pour une révision constitutionnelle et non pour l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Dans le cadre des dernières législatives de décembre 2016, elle a également déployé des observateurs dans le district autonome d'Abidjan. Il ressort de ces élections, une démotivation progressive des populations vis-à-vis des échéances électorales. C'est un constat inquiétant qui mérite l'attention de la CEI, du gouvernement et de la société civile.

Par D. Achille, saintcricq@yahoo.fr

DIALOGUE CITOYEN: Le cas des factures d'électricité et de l'eau en Côte d'Ivoire

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, a organisé, le mercredi 21 décembre 2016, à son siège une conférence-débat dénommée « Dialogue Citoyen ». Le thème de cette rencontre a porté sur « la cherté de la vie en Côte d'Ivoire : cas de l'électricité et de l'eau courante ».



Photo de famille des différents panélistes avec l'ensemble des participants

Cette activité dénommée « Dialogue Citoyen », qui succède aux « Jueidis de la CSCI », a pour objectif de débattre des questions

d'intérêt national. Pour cette édition relative à la cherté de la vie, il était question de faire connaître le rôle des organes de régulation et de l'association des consommateurs dans les différents secteurs et leurs relations avec la population.

Le panel prévu dans le cadre de cette rencontre s'est déroulé autour de 3 communications. D'abord, le premier était relatif au « Rôle de l'ANARE-CI (Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité Côte d'Ivoire) dans le secteur de l'électricité et ses relations avec la population ». Ensuite, le deuxième était relatif au « Rôle de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) et ses relations avec la population ». Enfin, le troisième a porté sur le rôle de la FAC-CI (Fédération des Associations des Consommateurs de Côte d'Ivoire) dans la protection des consommateurs : cas de l'électricité et de l'eau. L'on peut noter que les participants ont eu une meilleure compréhension du système de facturation. Ce « Dialogue Citoyen » a permis de susciter le débat sur des préoccupations pertinentes et d'ordre social.

Par Cissé A. abder_cisse@yahoo.fr

Phénomène Migratoire: la société civile se positionne

Dans le cadre de l'exécution du Projet « Reporters des frontières - vers un réseau de journalistes, professionnels et citoyens, spécialisés sur les questions migratoires », conduit par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAQ) et financé par l'Union européenne (UE), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), a mené une série d'activités de juin 2014 à novembre 2016 en Côte d'Ivoire.



Les participants à la deuxième formation dédiées aux médias mainstream

Face aux problèmes soulevés par les flux migratoires dans le monde, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAQ) basé à Dakar a mis en place, depuis 2014, un projet soutenu par l'Union Européenne et dénommé, « Reporters des frontières-Vers un réseau africain de journalistes, professionnels et citoyens, spécialisés sur les questions migratoires ». Ce projet se déroule au Niger, en Guinée, au Nigéria, au Ghana, au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire.

C'est dans le cadre de ce Projet en Côte d'Ivoire que la CSCI a mené plusieurs activités en direction des acteurs des médias et de la société civile.

La première a porté sur la formation des radios de proximité. A cet effet, ce sont les animateurs de quatre radios communautaires des villes frontalières de la Côte d'Ivoire qui ont été formées grâce à la collaboration avec l'Union des Radio de Proximité (URPCI). Il s'agit les radios Akwaba de Noé (sud), Benkadi de Tengréla (nord), Etoile de Danané (ouest) et la Radio Zanzan de Bondoukou (est).

La deuxième activité a eu pour cibles les médias mainstreams. Huit organes de presse ont été invités à un atelier de formation en journalisme d'investigation, à savoir, Fraternité-Matin, L'Inter, Nord-Sud, L'éléphant Déchainé, l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), le pointsur.com, West Africa Democracy Radio (WADR), ONU-CI/FM.

La troisième activité avait principalement pour cibles les Organisations de la société civile. Il s'est agi de renforcer leur capacité à l'utilisation des médias sociaux et à la mise en place et animation de blogs relativement aux questions migratoires. Ont pris part à cette formation, (6) organisations de la société civile. Ce sont : Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI); Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH); Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO); Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture - Section Côte d'Ivoire (ACAT CI).

Et la quatrième activité qui avait pour thème « enjeux d'un débat sur les migrations » en Côte d'Ivoire a eu lieu du 23 au 27 novembre 2015. Dix (10) journalistes issus des médias suivants: Radio Côte d'Ivoire, Fréquence II, Télévision 1^{ère} chaîne, Vox Africa; des radios locales, notamment : Radio Treichville, Radio Yopougon, Radio Tingréla, Radio Noé, Radio Bondoukou et Radio Danané y ont participé.

A l'issue de ces formations les bénéficiaires ont été amenés à produire des articles, des émissions radio et télé. Cette expérience a permis à l'une des journalistes d'être lauréate du Prix Ebony du meilleur journaliste d'investigation.

Il est à noter que dans le domaine de la migration, la CSCI a mené d'autres activités, dont les plus importantes sont:

- La Formation des forces de défense et de sécurité sur la liberté de circulation afin de réduire le racket, les cas d'abus et de violation des droits de l'homme sur les corridors routiers de Côte d'Ivoire ;
- Les Campagnes d'information et de sensibilisation afin d'améliorer les connaissances des populations sur leurs droits et devoirs en matière de liberté de circulation ;
- Le lancement de la Campagne CEDEAO qui est une initiative trans-frontalière de mobilisation citoyenne en faveur d'une meilleure fluidité de la mobilité des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest. Cette campagne s'inscrivait dans le cadre d'un programme à caractère continental « Loujina-Toukaraké » pour une reconnaissance et une meilleure protection des migrants. Environ une quinzaine d'associations de la société civile réparties dans huit (8) pays dont la Côte d'Ivoire ont participé à cette campagne.

Par Oscar G., gaguyoscar@yahoo.fr

PRESENTATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA CSCI ET LEURS PRESIDENTS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités 2016, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé, en collaboration avec le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), la cérémonie officielle d'investiture de ses Commissions thématiques, le vendredi 15 juillet 2016.



La cérémonie a été rehaussée de la présence de nombreux officiels et partenaires de la CSCI (photo ci-dessus). Ci-dessous la présentation des Commissions et de leurs présidents.

La Commission pour la Démocratie et l'Etat de Droit (CEDED)

Cette commission est présidée par Mme KOUAKOU Nathalie, Présidente d'Amnesty, section Côte d'Ivoire.



La mission de la CEDED :

- Faire un état des lieux de la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et proposer une stratégie de plaidoyer au Bureau de Coordination ;
- Faire un inventaire exhaustif des journées internationales et proposer au Bureau de Coordination un plan de célébration et de suivi des journées ;
- Proposer des projets pour la démocratie participative et le contrôle citoyen de l'action publique afin de promouvoir la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire ;
- Adresser la question de la sécurité et du désarmement en Côte d'Ivoire ;
- Faire un état des lieux des procès de la crise post-électorale et leur impact éventuel sur la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;
- Faire un suivi de tous les engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire et de leur intégration effective dans le dispositif législatif ivoirien.

La Commission Pour la Jeunesse, l'Education et l'Emploi (CJEE)

La Commission est dirigée par M. N'GUESSAN N'Dri Claude, Président de la FIACU (Fédération Ivoirienne des Associations et Clubs Unesco).



La mission de la CJEE:

- Faire un état des lieux du chômage des jeunes et du sous-emploi ;
- Faire le suivi des politiques d'insertion des jeunes et voir l'efficacité des Programmes d'emploi jeunes ;
- Suivre le système éducatif ivoirien, notamment les différentes politiques éducatives et spécifiquement, la mise en œuvre de la loi sur l'école obligatoire des enfants de 6 à 16 ans ;
- Proposer une stratégie d'insertion socio-économique des jeunes diplômés en quête d'emploi.
- Proposer un plan de plaidoyer pour l'amélioration du système éducatif en vue de rendre efficient l'adéquation formation - emploi ;
- Adresser la question de tous ceux qui sont annuellement rejetés du circuit scolaire normal et faire des recommandations au Gouvernement.

La Commission des Affaires Professionnelles et Syndicales (CAPS)

M. GNELOU Paul, membre de l'UGTCL, préside cette Commission.



La mission de la CAPS est de:

- Assurer et proposer une démarche de gouvernance en milieu professionnel qui favorise l'expression de la liberté syndicale et professionnelle ;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations du BIT en matière de lois sociales ;
- Veiller à l'application des politiques nationales sur le relèvement du SMIG et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs ;
- Veiller à la prise en compte systématique de la protection sociale des travailleurs.

La Commission pour le Développement Durable et de Proximité (CDDP)

M. Sokpo BAMBA, Président de l'ONG Commune Verte Internationale en est le responsable.



La mission CDDP :

- Suivre, en lien avec la cellule spéciale chargée du développement durable, la mise en œuvre des recommandations de la COP 21 et 22 ;
- Faire un état des lieux et élaborer une cartographie des exploitations minières, géologiques, pétrolières, forestières et de l'occupation illégale des parcs et réserves et des forêts classées en Côte d'Ivoire ;
- Adresser la question de la biotechnologie dans l'agriculture, la sécurité et la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire ;
- Suivre la progression de l'agriculture familiale ivoirienne face à l'accaparement des terres par les multinationales et leurs conséquences sur les populations ;
- Contribuer à l'autosuffisance alimentaire ;
- Organiser toutes les Osc qui œuvrent dans le domaine de la nutrition (mouvement Sun) ;
- Proposer un plan de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre par le gouvernement des objectifs du développement durable.

La Commission pour la Promotion Humaine et la Cohésion Sociale (CPHCS)

EL Hadj BAKAYOKO, membre du Conseil National Islamique est le Président de cette Commission.



La mission de la CPHCS:

- Préparer une initiative sur le dialogue et la tolérance religieuse ;
- Proposer un mécanisme efficace de prévention et de gestion des conflits fonciers (urbain et rural) et intercommunautaires ;
- Adresser la question des victimes de guerre et de leur indemnisation en vue d'une réconciliation véritable ;
- En lien avec la commission CEDED, faire un état des lieux des procès de la crise post-électorale et leur impact éventuel sur la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;
- Mettre en place un système de surveillance des lieux de détention par des visites régulières.

Commission pour la Promotion du Genre et l'Egalité des Chances (CPGEC)

Mme CHAUDRON Konan Blandine, Vice Présidente de l'Association des Femmes Juristes dirige cette Commission.



La mission de la CPGEC:

- Veiller à l'application des conventions et autres textes de lois qui protègent toutes les personnes vulnérables, tant féminines que masculines de tous âges ;
- Proposer une approche qui permet la valorisation du Compendium des compétences féminines (Participation des femmes dans les instances politiques, les sociétés publiques et para publiques) ; Veiller à l'égalité des chances au sein de la population ; Suivre la politique de protection et d'éradication du travail des enfants ; des viols des femmes et la prise en charge de la question des enfants en difficultés avec la loi.

Par D. Achille_saintcricq@yahoo.fr